



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 13 décembre 2012

Préavis N° 18/2012 concernant le budget 2013

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 décembre 2012 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 18/2012,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2013 tel que proposé et qui se résume comme suit :

Dépenses CHF 29'627'170.00

Recettes CHF 27'734'350.00

Excédent de dépenses CHF 1'892'820.00

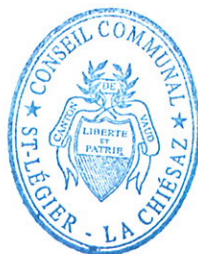
Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 décembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier

Anne Morier



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia Sava